

Communiqué de presse

La ville de Saint-Étienne s'engage avec la Banque des Territoires pour l'adaptation de ses écoles au changement climatique



Saint-Etienne, le 2 juillet 2026

La Ville de Saint-Étienne franchit une nouvelle étape dans la transformation de son patrimoine scolaire en signant un partenariat stratégique avec la Banque des Territoires dans le cadre du programme Édurénov. Cette convention permettra d'accompagner la collectivité dans l'élaboration et la mise en œuvre, d'ici 2028, d'un ambitieux programme de rénovation énergétique et d'adaptation climatique de ses écoles.

Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, directeur adjoint de la Caisse des Dépôts :
« Saint-Étienne et la Banque des Territoires s'allient pour relever un défi majeur, celui de la transition écologique des territoires. Les écoles sont au cœur de cette ambition et grâce au programme Édurénov, nous apportons une réponse concrète aux défis climatiques avec plus de confort pour les élèves qui sont les citoyens de demain. Le programme Édurénov incarne notre engagement : allier expertise et financement pour des infrastructures publiques durables, au service des générations actuelles et futures. »

Parce que les bâtiments scolaires représentent un enjeu majeur de la transition écologique, la Ville mène une politique volontariste visant à améliorer durablement la qualité de ses équipements publics. Souvent construits il y a plusieurs décennies, les établissements scolaires doivent aujourd'hui répondre à un double défi : réduire leur consommation énergétique tout en offrant de meilleures conditions d'accueil face aux effets du dérèglement climatique, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs.

Grâce au programme Édurénov, la Banque des Territoires mettra à la disposition de la Ville un accompagnement global associant expertise technique, ingénierie, partage d'expériences et solutions de financement. Une première enveloppe de **100 000 €** sera mobilisée pour cofinancer les études préalables indispensables à la définition et à la programmation des opérations de rénovation. Ce soutien pourra être renforcé en fonction des besoins identifiés et du nombre d'établissements concernés.

À l'issue de cette phase d'études, la Ville pourra bénéficier des différents dispositifs de financement proposés par la Banque des Territoires afin d'engager les travaux de rénovation énergétique. L'objectif est de réaliser des économies d'énergie significatives, d'améliorer le confort thermique des bâtiments tout au long de l'année et d'inscrire les bâtiments dans une logique d'adaptation durable aux évolutions du climat.

Au-delà de l'amélioration des performances énergétiques, cette démarche participe pleinement à la **qualité de vie des élèves, des enseignants et des personnels éducatifs**. Parce que le bien-être est une condition essentielle des apprentissages et de l'épanouissement de chacun, il constitue une véritable boussole pour notre politique éducative. Offrir des espaces d'enseignement plus sains, plus confortables et plus apaisés, c'est créer les meilleures conditions pour apprendre, enseigner et grandir. Des écoles mieux isolées, plus confortables en hiver comme en été, moins énergivores et mieux adaptées aux enjeux environnementaux constituent ainsi un investissement durable au service de la réussite éducative et de l'attractivité du territoire.

En rejoignant le programme national Édurénov de la Banque des Territoires, la Ville de Saint-Étienne confirme **sa volonté d'inscrire son action dans une transition écologique concrète**, au bénéfice des générations

présentes et futures. Ce partenariat illustre également la capacité des collectivités et des acteurs publics à unir leurs moyens pour accélérer la rénovation du patrimoine public et construire une ville plus sobre, plus résiliente et plus durable.

Contacts presse :

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut, chargée de communication : anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr / 06 31 06 82 34

A propos de la Banque des Territoires et du programme Eduréno

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme Eduréno, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national lancé en 2023 visant à accompagner (financement de l'ingénierie et accès à des solutions de financement) les collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics éducatifs et sportifs. Au travers de ce programme, la Banque des Territoires ambitionne, d'ici 2028, de soutenir la rénovation de 15 000 bâtiments. Les projets intégrés au programme visent une réduction minimale de 40% de consommation d'énergie et / ou comportent une dimension adaptation climatique.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie